

Message lu au nom d'Aurore BERGÉ, Ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations

Conférence organisée par l'Association Violences et Droits des femmes à la Mairie du 7^{ème} arrondissement, PARIS

« Les violences sexistes et sexuelles au travail »

Mardi 2 décembre 2025

Monsieur le Président, Docteur Ayih EKUE,

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, la journée du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, nous rappelle une vérité brutale : les violences faites aux femmes demeurent l'un des principaux obstacles à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Et cette égalité ne sera jamais pleinement acquise tant que des femmes continueront d'être menacées, harcelées, humiliées, agressées, violées ou tuées, simplement parce qu'elles sont des femmes.

Une semaine après le 25 novembre, je souhaitais, à travers ce message, m'adresser directement à vous.

Pendant trop longtemps, notre société a cru ou voulu croire que ces violences relevaient de la sphère privée.

Je le dis avec force : une femme isolée, rabaissée, contrainte, frappée, violée ou tuée n'est pas un fait divers.

Ce n'est pas une affaire privée.

C'est l'affaire de toute la société.

Aujourd'hui, vous parlerez d'un lieu que l'on pense parfois à tort neutre, protégé, rationnel : le monde du travail.

Les violences conjugales, les violences sexuelles, sexistes, psychologiques ou économiques ne s'arrêtent pas au seuil des entreprises.

Les victimes ne déposent pas leurs blessures à l'entrée des bureaux.

Quand une salariée est victime de violences, cela se traduit souvent par des absences répétées, des baisses de performance mal comprises, des retards, des trous dans le CV, parfois des ruptures de contrat.

Ce sont des collègues qui s'éloignent, des managers qui doutent, des promotions qui s'échappent.

Mais c'est surtout une solitude abyssale au milieu d'un monde professionnel qui continue comme si de rien n'était.

Alors, dans ce silence, que fait le monde du travail ?

Que faisons-nous, collectivement, face à ces réalités ?

En tant que responsables publics, employeurs, managers, collègues, citoyens et citoyennes, nous devons être à la hauteur des valeurs de la République.

Lutter contre les violences faites aux femmes, c'est faire vivre concrètement nos principes de dignité, d'égalité et de liberté.

C'est garantir à chacune le droit de vivre libre et en sécurité.

Cette République exigeante et protectrice, nous la devons à toutes celles qui vivent encore sous la peur.

Nous la devons aussi à celles qui n'ont pas survécu.

Je veux avoir ce soir une pensée grave et solennelle pour toutes les victimes de féminicides, pour toutes les victimes de violences sexistes et sexuelles, visibles ou invisibles.

À celles dont le quotidien est une lutte silencieuse.

À celles dont la voix a été étouffée trop tôt.

Je veux aussi saluer, avec une profonde admiration, le courage immense de celles et ceux qui ont parlé, quand tout ordonnait de se taire, malgré la peur, malgré les conséquences professionnelles, familiales, sociales.

Parler n'est jamais facile.

Mais parler, c'est déjà se protéger.

Et je veux remercier celles et ceux qui ont su écouter.

Les collègues, les encadrants, les directions, qui n'ont pas détourné le regard.

Celles et ceux qui ont su entendre les silences, repérer l'invisible et poser cette question essentielle : « *Comment vas-tu... vraiment ?* »

C'est précisément pour rendre ces prises de conscience possibles que l'engagement associatif et citoyen est irremplaçable.

Je veux ici saluer le travail remarquable de l'association Violences et Droits des Femmes (VDF), créée en 2022 sous l'impulsion de son président, le docteur en droit Ayih Ekue.

Par son action rigoureuse, juridique, pédagogique et profondément humaine, VDF lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes, qu'elles soient professionnelles, familiales, sexuelles, économiques, psychologiques ou numériques.

Comme des milliers d'associations, partout en France, dans l'hexagone et dans les Outre-mer, elle sensibilise, accompagne, alerte, interpelle les pouvoirs publics.

Elle rappelle sans relâche que le droit n'est pas une abstraction, mais un outil de protection lorsqu'il est appliqué, connu et défendu.

Cette conférence est l'illustration concrète de cette mobilisation collective : psychologues, avocats, représentants d'entreprises, professionnels de l'emploi, consultants, spécialistes, citoyennes et citoyens.

Vous êtes ici parce que vous partagez cette conviction puissante : la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail n'est ni facultative, ni accessoire.

Elle est centrale, elle est urgente, elle est structurante.

Oui, l'entreprise peut et doit être un lieu-refuge, un sanctuaire.

Mesdames et Messieurs,

La lutte contre toutes les formes de violences est une exigence démocratique.

Et parce que ce combat, nous le menons ensemble — associations, institutions, entreprises, citoyens — alors oui, nous le gagnerons.

Je vous remercie.